

**COMMISSION LOCALE**  
**DE DEVELOPPEMENT RURAL**  
**P-V de la réunion du 24 mars 2015**

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;  
MM. R. PARMENTIER, M. BARTHOLOME, J-M. DECLERCQ,  
B. BANNEUX, G. GROLET, E. PREUD'HOMME, D. GAVRAY, Membres effectifs;  
MM., D. COUVREUR, F. TIRIONS et J. BIEUVLET, Membres suppléants;  
M. G. CLABECK, membre du GT « arbres et haie remarquables »  
Mme M-F. GILIS, Agent de développement (GREOA) ;  
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusés : MM. Ph. MATHIEU et A. PEREY.

Début de la séance à 20h00.

**1) Procès-verbal de la réunion du 10 février 2015 - Approbation**

Le PV ayant exceptionnellement été distribué en séance, le Président propose de reporter ce point lors de la prochaine réunion de la CLDR.

**2) Rapport annuel 2014 - approbation**

Un exemplaire du projet de rapport annuel 2014 est distribué à chaque membre de la CLDR. Pour rappel, un rapport annuel de l'Opération de Développement Rural doit être rédigé chaque année et transmis à l'administration régionale avant le 31 mars. Celui-ci comporte cinq parties :

- Présentation de l'état d'avancement des fiches-projet (projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles)
- Tableau détaillant l'avancement physique et financier du projet en convention « Maison de village et de services à Nonceveux »
- Rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé : Sans objet actuellement
- Rapport de la CLDR
- Tableau présentant le programme des travaux des 3 prochaines années

Le Président fait lecture de la proposition de rapport annuel 2014. Il précise qu'une faute de frappe s'est glissée en page 12 concernant le nombre de membres de la CLDR ; la CLDR se compose de 15 membres effectifs et non 150.

Des informations complémentaires sont données sur certains dossiers :

- Fiche 2.9 : le RUE ne permet pas la réalisation du projet actuel. La Commune est dans l'attente de l'application du nouveau Code de Développement Territorial pour étudier à nouveau ce dossier dans la mesure où la législation va être modifiée. Une concertation entre la Commune, le DNF, Natura 2000 et le gestionnaire du cours d'eau devra également être organisée.
- Fiche 3.5 : ce projet n'est plus une priorité dans la mesure où les habitants de Rouge Thier ont pris l'habitude d'aller à la Hall de Deigné.
- Fiche 3.7 : le permis relatif au projet de Piromboeuf a été refusé et le recours introduit n'a pas encore fait l'objet d'une décision. Par contre, le projet à proximité de l'autoroute à Lorcé est toujours d'actualité ; une réunion d'information citoyenne aura lieu prochainement.

Les membres approuvent le rapport d'activité 2014.

**3) Maison de village et de services à Nonceveux – Etat d'avancement**

La Commune rencontre toujours des difficultés avec l'entrepreneur quant au respect du planning. Il semble cependant que la première phase relative à la réalisation du bâtiment devrait être terminée en juin 2015. La deuxième phase concernera l'aménagement des abords (création d'un accès PMR à l'étage, parking, plantations).

Le Président est interrogé sur le calendrier du paiement des travaux ; il indique que les factures sont payées en fonction de l'état d'avancement des travaux.

#### **4) Groupe de Travail archives – information**

Monsieur MATHIEU, excusé, a chargé Monsieur DECLERCQ de faire état des premières réflexions. Messieurs MATHIEU, DECLERCQ et BARTHOLOME se sont réunis une première fois pour réfléchir aux types d'archives qu'il serait opportun de conserver (ex : photographies de particuliers relatives à des événements d'Aywaille tels que le carnaval, des inondations, la construction de l'autoroute, etc.) et sur le moyen de les diffuser. Une charte devra être rédigée. L'idée est de scanner des documents et de les diffuser sur un site internet. Une réflexion doit encore être menée sur les possibilités de collaboration avec les initiatives existantes.

Un appel sera lancé dans le Bulletin communal de septembre 2015 pour faire appel aux bénévoles et aux personnes qui ont des documents à prêter. Cet appel sera relayé dans la presse locale avec le soutien de René Henry.

Plusieurs suggestions sont émises :

- Sensibiliser le service des conteneurs papiers-cartons pour mettre de côté des documents potentiellement intéressants
- Création d'un parcours touristique avec des panneaux didactiques
- Parcourir les réseaux sociaux car des documents relatifs à Aywaille sont déjà publiés ; il y en a eu toute une série en 2014.

#### **5) Divers**

- Appel à projet relatif à l'équipement d'espaces multiservices en milieu rural

La Commune a reçu cet appel à projet début février 2015. Dans la mesure où les projets devaient être rentrés pour la fin février 2015, la commune n'a pas eu l'opportunité de consulter la CLDR. Un dossier a été introduit pour l'équipement de quatre locaux au rez de chaussée de la Maison de village et de services à Nonceveux pour un montant de 16.200 € pris en charge à 80%. La principale difficulté dans ce projet est le délai d'exécution ; le mobilier qui sera acquis doit être placé pour le 1<sup>er</sup> septembre 2015 au plus tard. Au vu du planning actuel de la maison de village. Cela ne devrait pas poser de problème.

- Réalisation de promenades « nature »

Monsieur Roland MINGUET travaille à la réalisation de promenades « nature » dans le cadre du PCDN. Actuellement, il avance sur le projet du Thier Bosset. En 2016, il souhaite créer une promenade en lien avec la réserve naturelle de Paradis. Monsieur Tirions (GT points de vue) indique qu'il va se concerter avec lui en ce qui concerne les points de vue.

Monsieur BANNEUX demande des informations sur la fréquence de l'entretien des chemins et sentiers. Deux ouvriers communaux sont chargés de cet entretien ; ils passent deux fois par an sur toutes les promenades balisées. Il est également précisé que les chemins fréquentés s'entretiennent naturellement. Monsieur BARTHOLOME indique qu'il lui arrive de couper des petites branches lorsqu'il utilise les chemins et sentiers et invite d'autres personnes à faire de même.

- Maison de quartier

Monsieur BANNEUX demande des informations sur la fréquentation de la Maison de quartier de Sougné-Remouchamps par les jeunes. Madame BARTHOLOME répond que la fréquentation fluctue en fonction des périodes. Actuellement, peu d'activités y sont organisées mais la Commune essaye de maintenir et de relancer une dynamique.

Fin de la séance à 21h30.

Le Président,  
Ph. DODRIMONT